

TENNIS DE TABLE

TOURNOI NATIONAL DE POITIERS

Jeudi 18, Vendredi 19 et Samedi 20 mai 2023



Complexe Sportif Universitaire
Marie-Amélie LE FUR
Allée Jean Monnet - Poitiers

REGLEMENT

Homologué par la Fédération Française de Tennis de Table

Numéro d'homologation : 1540 / 2022-A

42 tables

Valeur : 9800 €
(dont 7975 € en espèces)

JUGE-ARBITRE NATIONAL : B. QUERE
DIRECTEURS DES EPREUVES : J.M. MAÇON, M. CUSIN, A. MEURINE, D. MEURINE, G. DRANCOURT,
J. LE ROUZIC, P. GUILLOTEAU, P. MARTIN
RESPONSABLES INFORMATIQUE : G. POREL, J. QUESSETTE
DIRECTEUR SPORTIF : P. LION

Article 0 : Les conditions sanitaires en vigueur à la date du tournoi seront appliquées.

Article 1 : Le POITIERS T.T.A.C.C. 86 organise un tournoi national de tennis de table **le jeudi 18, le vendredi 19 et le samedi 20 mai 2023** à l'adresse suivante :

Complexe sportif universitaire – Bâtiment C7 - Allée Jean Monnet – 86000 POITIERS

Contact pendant le tournoi : 06 84 07 06 55

Article 2 : Tableaux, horaires, droits d'engagement, récompenses, inscriptions

Tableaux du jeudi 18 mai 2023

n°	TABLEAUX	Droits d'inscription		HORAIRES	JOUEURS	ESPECES + LOTS	Répartition Espèces			
		Anticipés	Sur place				1	2	3 et 4	5 à 8
A	NC - 20 (points < 2100)	8 €	10 €	9h00	126	340 € + 100 €	140	70	35	15
B	NC - 12 (points < 1300)	8 €	10 €			95 € + 100 €	50	25	10	
C	NC - 17 (points < 1800)	8 €	10 €	11h00	126	240 € + 100 €	100	50	25	10
D	NC - 9 (points < 1000)	8 €	10 €			95 € + 100 €	50	25	10	
E	NC - n°400	8 €	10 €	13h00	96	600 €	240	120	60	30
F	NC - 13 (points < 1400)	8 €	10 €	14h30	96	200 € + 100 €	80	40	20	10
G	NC - 19 (points < 2000)	8 €	10 €	16h00	96	300 € + 100 €	120	60	30	15
H	NC - 16 (points < 1700)	8 €	10 €	17h30	96	240 € + 100 €	100	50	25	10

Paiement sur place: TARIFS : 10 € / tableau - 19 € / 2 tableaux - 27 € / 3 tableaux

Paiement ANTICIPE : TARIFS : 8 € / tableau - 15 € / 2 tableaux - 21 € / 3 tableaux

Tableaux du vendredi 19 mai 2023

n°	TABLEAUX	Droits d'inscription		HORAIRES	JOUEURS	ESPECES + LOTS	Répartition Espèces			
		Anticipés	Sur place				1	2	3 et 4	5 à 8
I	NC - 15 (points < 1600)	8 €	10 €	9h00	126	200 € + 100 €	80	40	20	10
J	NC - 11 (points < 1200)	8 €	10 €			95 € + 100 €	50	25	10	
K	NC à n°300	8 €	10 €	10h30	96	600 €	240	120	60	30
L	NC - n°1000	8 €	10 €	12h00	96	400 € + 100 €	160	80	40	20
M	NC - 10 (points < 1100)	8 €	10 €	13h30	96	95 € + 100 €	50	25	10	
N	NC - 18 (points < 1900)	8 €	10 €	15h00	96	240 € + 100 €	100	50	25	10
O	NC - 14 (points < 1500)	8 €	10 €	16h30	96	200 € + 100 €	80	40	20	10

Paiement sur place: TARIFS : 10 € / tableau - 19 € / 2 tableaux - 27 € / 3 tableaux

Paiement ANTICIPE : TARIFS : 8 € / tableau - 15 € / 2 tableaux - 21 € / 3 tableaux

Tableaux du samedi 20 mai 2023

n°	TABLEAUX	Droits d'inscription		HORAIRES	JOUEURS	ESPECES + LOTS	Répartition Espèces			
		Anticipés	Sur place				1	2	3 et 4	5 à 8
Q	Classé 14 à n° 200	8 €	10 €	9h00	126	800 €	320	160	80	40
R	NC - 13 (points < 1400)	8 €	10 €			200 € + 100 €	80	40	20	10
S	Elite Messieurs Classés 18 à numérotés (à partir de 1800 points)	10 €	10 €	11h00	126	1600 €	640	320	160	80
T	Elite Dames (NC à numérotées)	10 €	10 €	11h15		800 € + 25 €	400	200	100	
U	NC - 10 (points < 1100)	8 €	10 €	11h30		95 € + 100 €	50	25	10	
V	NC - 19 (points < 2000)	8 €	10 €	13h00	96	300 € + 100 €	120	60	30	15
W	NC - 16 (points < 1700)	8 €	10 €	14h30	96	240 € + 100 €	100	50	25	10
X	Poussins / Benj / Minimes (F&G) (points < 800)	4 €	5 €	15h00	48	100 €				

Paiement sur place: TARIFS : 10 € / tableau - 19 € / 2 tableaux - 27 € / 3 tableaux hors tableaux Elite : 10 € et tableau PBM : 5 €

Paiement ANTICIPE : TARIFS : 8 € / tableau - 15 € / 2 tableaux - 21 € / 3 tableaux hors tableaux Elite : 10 € et PBM : 4 €

INSCRIPTION UNIQUEMENT PAR LE FORMULAIRE sur le site internet du club : www.poitiers-ttacc-86.fr

PAIEMENT ANTICIPE :

TARIFS PAR JOUR : 8 € / tableau – 15 € / 2 tableaux – 21 € / 3 tableaux hors tableaux Elite : 10 € et PBM : 4 €

Paiement par chèque avant le 12 mai 2023 à envoyer à POITIERS TTACC 86, 156, route de Parthenay – 86000 POITIERS.

Attention : le chèque doit **impérativement** être posté avant le 12 mai 2023, à l'ordre de « Poitiers TTACC 86 »

Paiement **sécurisé** par carte bancaire via internet jusqu'au 17 mai 2023 sur le site www.poitiers-ttacc-86.fr

PAIEMENT SUR PLACE :

TARIFS PAR JOUR : 10 € / tableau – 19 € / 2 tableaux – 27 € / 3 tableaux hors tableaux Elite : 10 € et PBM : 5 €

INSCRIPTION UNIQUEMENT PAR LE FORMULAIRE sur le site internet du club : www.poitiers-ttacc-86.fr

Article 3 : Les parties se dérouleront sur **42** tables.

Article 4 : Ouverture de la salle à partir de **8h00. Début du pointage une heure avant le début de chaque tableau. Fin du pointage 15 minutes avant le début du tableau.** Début des tableaux à 9h00. Au moment du pointage, présentation **obligatoire** de la licence 2022-2023, phase 2 et paiement des tableaux (sauf si paiement anticipé par internet ou par chèque).

Article 5 : Les épreuves comprennent **23** tableaux, 8 le jeudi, 7 le vendredi et 8 le samedi.

Article 6 : Tous les tableaux de simple se joueront par poule de 3 **uniquement**, 2 qualifiés par poule, puis élimination directe. Les tableaux (A+B), (C+D), (I+J), (Q+R) et (S+T+U) sont limités à 126 joueurs. Le tableau X est limité à 48 joueurs. Les autres tableaux sont limités à 96 joueurs.

Article 7: Les féminines sont autorisées à participer dans tous les tableaux, **excepté** dans le tableau ELITE messieurs du samedi. Les poussins/poussines ne peuvent pas participer dans les tableaux seniors.

Article 8 : Le jeudi, le vendredi et le samedi, chaque joueur pourra s'inscrire à **3 tableaux maximum**.

Article 9: La tenue de sport sera exigée dans les aires de jeu. Les règlements appliqués seront ceux de la F.F.T.T.

Les balles plastiques ne seront pas fournies par l'organisateur, sauf pour les tableaux Elite Dames et Messieurs.

Article 10 : Le perdant de chaque partie devra arbitrer la partie suivante.

Article 11 : Le forfait sera prononcé après **5 minutes** et 3 appels. Les joueurs doivent respecter les **2 minutes** d'adaptation avant chaque partie. L'arbitre sera tenu de rapporter la fiche de partie (le vainqueur doit vérifier la fiche de partie).

Article 12 : Le juge-arbitre aura pleins pouvoirs pour résoudre les litiges et prendre toutes les décisions jugées indispensables.

Article 13 : Tout joueur qui par sa conduite causera des perturbations ou refusera d'arbitrer se verra exclu du tournoi et un rapport sera envoyé à la commission sportive compétente.

Article 14 : Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vols ou autres incidents.

Article 15 : Bar et buffet seront assurés sur place.

Article 16 : Le vainqueur de chaque tableau recevra une coupe.

Article 17 : Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.

Article 18 : Les finales des tableaux « ELITE Messieurs » et « ELITE Dames » sont prévues à 18h00. La présence des finalistes et demi-finalistes est obligatoire sur le podium.

Article 19 : Le challenge du nombre récompensera le club le mieux représenté sur l'ensemble des trois jours. Le trophée sera acquis définitivement et sera remis le samedi avant les finales des tableaux Elite.

Article 20 : En cas de désistement, un remboursement de **50%** des droits d'inscription est possible sur justificatifs uniquement.

Article 21 : Les tirages au sort des tableaux auront lieu 15 minutes avant le démarrage du tableau.

Article 22 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 23 : L'engagement au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

